

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية

جنيف 67

**21<sup>ème</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique  
Universel**

**Examen du rapport de la République Démocratique Populaire  
du Laos**

\*\*\*\*\*

**Déclaration de la Délégation du Royaume du Maroc**

**Genève, 20 janvier 2015**

*Salah Eddine TAOUFI*

**Monsieur le Président,**

je voudrais souhaiter la bienvenue à SEM. et à la délégation de la République Démocratique Populaire du Laos et les féliciter pour la présentation du second rapport national au titre du second cycle de l'Examen Périodique Universel.

La délégation du Royaume du Maroc salue l'importance accordée par le Laos à la promotion des droits de l'homme et au développement de l'Etat de droit à travers les nombreuses mesures prises dans ce domaine.

Nous félicitons le Laos pour les efforts déployés en matière de promotion des droits sociaux économiques et culturels en plaçant la réduction de la pauvreté une priorité du développement socioéconomique national en vue de sortir le pays de son statut de PMA en 2020.

Ma délégation salue l'adhésion du Laos à la Convention contre la torture, les garanties constitutionnelles consacrées et les mesures législatives prises en matière d'interdiction et de prévention de la torture.

Nous saluons également et encourageons les efforts déployés pour la vulgarisation des dispositions de cette Convention en particulier au profit du personnel des établissements pénitentiaires.

Ma délégation note avec satisfaction que le Gouvernement Lao envisage l'adhésion à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes:

1. Poursuivre les efforts en matière d'éducation et de formation aux droits de l'homme, notamment en faveur des agents de et fonctionnaires de l'Etat.
2. Renforcer les capacités nationales à travers la coopération avec le système onusien des droits de l'homme en particulier le mécanisme des procédures spéciales.